

L'allié de vos désherbages précoces

- Nombreuses cultures homologuées
- Spectre large
- Nombreux mélanges possibles



Penditec[®] 400

FICHE TECHNIQUE

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher
de votre technicien habituel ou à consulter le site
www.ascenza.fr



ASCENZA[®]
— FARMING YOUR FUTURE —



Penditec® 400

Composition : 400 g/L de pendiméthaline – HRAC : 3 - Suspension concentrée (SC)

PENDITEC® 400 est un herbicide multicultures efficace contre de nombreuses dicotylédones et graminées. La pendiméthaline agit sur des jeunes plantules par inhibition de la division cellulaire. Son mode d'action original en fait une solution intéressante dans les stratégies de gestion des résistances à certains herbicides anti-graminées notamment.

NOMBREUX USAGES AUTORISÉS

CULTURES	DOSE MAXI-MALE D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUA-TIQUE	ZNT TERRES-TRE
GRANDES CULTURES						
Céréales d'hiver : blé tendre, blé dur, seigle, épeautre et triticale	2,5 L/ha	1/an	pré-levée ou post levée (stade 1 feuille à mi tallage)	-	20 m	5m
Maïs	4,0 L/ha	1/an	Pré-levée ou post levée (de 1 feuille étalée à 2-3 feuilles)	F		
Millet et moha	3,0 L/ha	1/an	Pré-levée ou post-levée	F		
Miscanthus	3,0 L/ha	1/an	Dès le stade 3 feuilles	F		
Orge d'hiver et orge de printemps*	2,5 L/ha*	1/an	Pré-levée ou post levée (de 1 feuille à mi tallage)	-		
Pois protéagineux, féverole et lupin (printemps et hiver)	3,0 L/ha	1/an	Pré-levée ou post levée (BBCH 11-18)	63 jours		
Soja	2,3 L/ha	1/an	Post-semis ou pré-levée	120 jours		
Tabac	3,3 L/ha	1/an	Pré-plantation	-		
Tournesol	3,3 L/ha	1/an	Pré-semis ou post-semis pré-levée	-		
CULTURES LÉGUMIÈRES						
Ail, échalote et oignon	3,3 L/ha	1/an	Post-plantation pré-levée	-	20 m	5m
Chou : chou de Bruxelles, chou pommé et chou-fleur	3,3 L/ha	1/an	Pré-plantation	-		
Poireau	3,3 L/ha	1/an	Pré-plantation	-		
Pois écosés frais / de conserve (printemps)	3,0 L/ha	1/an	Pré-levée ou post-levée (BBCH 11-18)	56 jours		
Salsifis, scorsonère	2,0 L/ha	1/an	Post-semis pré-levée	-		
Tomate	3,3 L/ha	1/an	Pré-plantation	-		
CULTURES PÉRENNES (application exclusivement sur le rang)						
Pommier, poirier, cognassier et nashi (cultures installées)	6,0 L/ha	1/an	Pré-débourrement (stade B max.) ou post-débourrement	-	50 m	5m
Vigne (cultures installées)	6,0 L/ha	1/an	(stade B max.) sur vignes de plus de 4 ans	F		

* Sur orge de printemps : PENDITEC® 400 s'utilise seul à la dose de 1,5 l/ha du stade 1 F à début tallage de l'orge ; et de 1,6 l à 2 l/ha de début tallage à mi-tallage. Délai de rentrée : 24 h.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

- ✔ Traiter sur un sol finement préparé et un semis régulier, exempt de résidus de cultures ou de mottes, légèrement humide pour avoir une efficacité optimale.
- ✔ Traiter en absence de vent pour éviter toute dérive, avec des températures inférieures à 25°C.
- ✔ Ne pas traiter sur des sols filtrants ou humifères (taux de MO > 6%).
- ✔ Respecter les conditions d'emploi propres à chaque culture.
- ✔ Cultures suivantes : respecter les délais minimum requis (cf étiquette).

PENDITEC® 400 : AMM n°2130249 – 400 g/l de pendiméthaline - Suspension concentrée (SC). © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA, 27 avenue Carnot - Immeuble South Station - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél : 01 69 53 98 89. Distributeur de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Octobre 2023.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale

LARGE SPECTRE

Spectre d'efficacité moyen de PENDITEC® 400 sur grandes cultures (maïs, tournesol, pois et féverole) à la dose de 3 L/ha au printemps sur des adventices jeunes (max 2 feuilles pour les dicots, 1 à 2 feuilles des graminées)

Amarante	■
Capselle bourse à pasteur	■
Chénopode blanc	■
Coquelicot	■
Digitaire	■
Galeopsis	■
Laiteron maraicher	■
Laiteron rude	■
Linire batarde	■
Matricaire camomille	■
Matricaire inodore	■
Morelle	■
Mouron des champs	■
Panic	■
Pâturin annuel	■
Renoncule des champs	■
Renouée des oiseaux	■
Renouée liseron	■
Renouée persicaire	■
Sétaire	■
Stellaire	■
Véronique de perse	■
Véronique feuille de lierre	■
Vulpin	■

■ Sensible à très sensible : > 85 % d'efficacité
■ Moyennement sensible : 70 à 84 % d'efficacité


ASCENZA®

EUH208 Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ATTENTION



PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.